



Centre Régional  
Information  
Jeunesse



**SERVICE CIVIQUE**

Une mission pour chacun au service de tous



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

# LE SERVICE CIVIQUE

*pourquoi pas moi ?*



© SERVICE CIVIQUE

**Le Mercredi 1er Juin 2016 de 14H à 18H**  
CRIJPA - 96 la Canebière 13001 Marseille

**Le 1er Forum de recrutement  
du Service Civique**



**DOSSIER DE PRESSE**

# FORUM SERVICE CIVIQUE

## DOSSIER DE PRESSE

### Table des matières :

1. *Le service civique, un dispositif au service de l'engagement des jeunes et de la cohésion nationale*.....3
2. *Le service civique : un engagement volontaire et citoyen*.....3
3. *Le Service civique pourquoi pas moi ? 1er Forum de recrutement*.....5

### Le CRIJ en quelques mots.

**Le Centre Régional Information Jeunesse Provence Alpes (CRIJPA)** association loi 1901, est un centre de ressources et d'information ouvert à tous et abordant les thèmes suivants : études, métiers et formation, emploi et job, vie quotidienne, santé, logement, projets et initiatives, loisirs culturels, sportifs, vacances, Europe et international.

Afin de renforcer l'animation territoriale du service civique, le **CRIJ Provence-Alpes en lien avec le Réseau Information Jeunesse a été missionné par la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Provence-Alpes-Côte-D'azur pour appuyer le développement du dispositif sur le département des Bouches-du-Rhône sur trois axes principaux** : développer l'offre de missions, les rendre plus accessibles au plus grand nombre de jeunes, veiller à la qualité des expériences des volontaires.

## **1. Le service civique, un dispositif au service de l'engagement des jeunes et de la cohésion nationale**

Avant comme après la réforme du Service National en 1997, de nombreuses formes de volontariat civil ont été développées. **L'objectif affiché était de créer une dynamique d'intégration des jeunes dans la société et de renforcer leur adhésion aux valeurs de la République.**

La « crise des banlieues » en novembre 2005 a relancé la réflexion sur un service civil unifié et visible, favorisant l'engagement des jeunes, notamment les plus en difficultés.

**La loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances a ainsi créé le service civil volontaire (SCV).** L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé) a été chargée de sa mise en œuvre, notamment en délivrant un agrément aux organismes proposant d'accueillir, pour des missions d'intérêt général, des jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans.

**Une proposition de loi sénatoriale a été à l'origine de la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010, qui a instauré le service civique comme une composante du Service National universel.** Celui-ci se substitue au service civil volontaire, rassemble les principaux volontariats sous un statut homogène, rationalise le fonctionnement administratif et technique du volontariat, et accentue sa valorisation afin de permettre à davantage de jeunes d'en bénéficier.

## **2. Le service civique : un engagement volontaire et citoyen**

Le Service Civique est **un engagement volontaire** au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans**, sans conditions de diplôme. Il est élargi à **30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisée 573 €<sup>1</sup> par mois, une mission** de service civique peut être effectuée auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements, régions) et d'établissements publics (musées, collèges, lycées...) **sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger**, pendant au moins **24h par semaine**. Un engagement de Service Civique est compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Depuis sa création, près de 130 000 volontaires ont effectué une mission d'intérêt général, démontrant la valeur de l'engagement pour toute la jeunesse de France.



McCollins – Rassemblement des volontaires 19/06/2015 Marseille<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cette indemnité se compose de 467,34 € pris en charge par l'Etat (majorés de 106,38 € selon critères sociaux) + 106,31 € pris en charge par l'organisme d'accueil.

Pour renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, le Service Civique permet aux jeunes de s'impliquer sur un projet collectif au service de la population et ainsi de mûrir leur projet de vie et de conforter leur apprentissage de la citoyenneté.

**Il représente souvent un véritable tremplin pour plusieurs raisons** : les jeunes y découvrent un univers et apprennent l'esprit d'équipe ; ils y acquièrent de l'autonomie, des compétences et un sens du bien commun. Les  $\frac{3}{4}$  des volontaires trouvent une activité professionnelle ou reprennent des études six mois après leur engagement.

**Le Service Civique peut être réalisé dans 9 domaines reconnus prioritaires pour la Nation** : culture et loisirs ; développement international et action humanitaire ; éducation pour tous ; environnement ; intervention d'urgence en cas de crise ; mémoire et citoyenneté ; santé ; solidarité ; sport.

**Un accompagnement pour faciliter le déroulement de la mission est prévu et mis en œuvre par l'organisme d'accueil.** Il s'engage à préparer l'arrivée du volontaire, à l'accompagner et le suivre dans la réalisation de la mission. Une formation civique et citoyenne et un appui à la réflexion sur le projet d'avenir sont également prévus par la loi.

**Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, François Hollande a rendu le service civique « universel »** pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de s'engager pour une mission d'intérêt général. Le Président a annoncé, lors de ses vœux à la Jeunesse le 11 janvier dernier, la volonté de « **généraliser** » le service civique afin que, d'ici à 3 ans, la moitié d'une classe d'âge soit accueillie, soit près de 350 000 jeunes par an à l'horizon 2018.

Dans cette perspective, l'Agence du Service Civique conduit avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports une mobilisation nationale avec l'ensemble des ministères, les collectivités et les associations pour développer une offre de missions de qualité et rendre accessible le service civique au plus grand nombre de jeunes.

#### **Quelques enjeux pour le Service Civique :**

- Mieux répondre aux demandes des jeunes et celles des organismes d'accueil
- Rendre le service civique le plus accessible possible à tous les jeunes
- Préserver ce qui fait le succès du service civique : la qualité des missions
- Mieux intégrer le service civique dans un parcours de citoyenneté global

#### **Quelques exemples de missions d'intérêt général :**

- **Lutter contre l'isolement des personnes âgées** : missions solidarité des Petits frères des pauvres, missions dans les CCAS, avec l'appui des mairies, en maisons de retraite, en foyers d'accueil ou à domicile
- **Faire de la prévention santé** : mission santé en Martinique pour expliquer à la population les méthodes de prévention du chikungunya (ARS)
- **Faire du soutien scolaire dans les quartiers populaires** : missions d'éducation pour tous proposées par l'AFEV
- **Aider les habitants en logement social à faire des économies d'énergie** : mission liée à l'environnement proposée par Unis-Cité
- **Organiser une exposition sur l'histoire d'un quartier populaire en cours de rénovation** : mission mémoire et citoyenneté, mairie de Courcouronnes
- **Participer à la reconstruction d'Haïti** : mission de solidarité internationale
- **Développer la pratique sportive des publics qui en sont éloignés** : mission sport au bénéfice de personnes âgées, personnes en situation de handicap
- **Soutenir les opérations de sécurité civile auprès des pompiers volontaires** : mission d'intervention en cas d'urgence, SDIS

### 3. Le Service civique pourquoi pas moi ? 1er Forum de recrutement

Organisé par le Centre Régional Information Jeunesse Provence-Alpes et la Direction départementale déléguée des Bouches-du-Rhône, ce 1er Forum du Service Civique a pour objectif principal d'organiser un moment privilégié de rencontres et de mise en relation entre les organismes d'accueil qui proposent des missions de service civique et les jeunes souhaitant s'engager.

Afin de rendre le service civique le plus accessible possible à tous les jeunes qui souhaitent réaliser une expérience de volontariat pour l'intérêt général, ce forum vise à créer des ponts entre les organismes agréés pour accueillir des volontaires en service civique et des jeunes à la recherche active de missions.

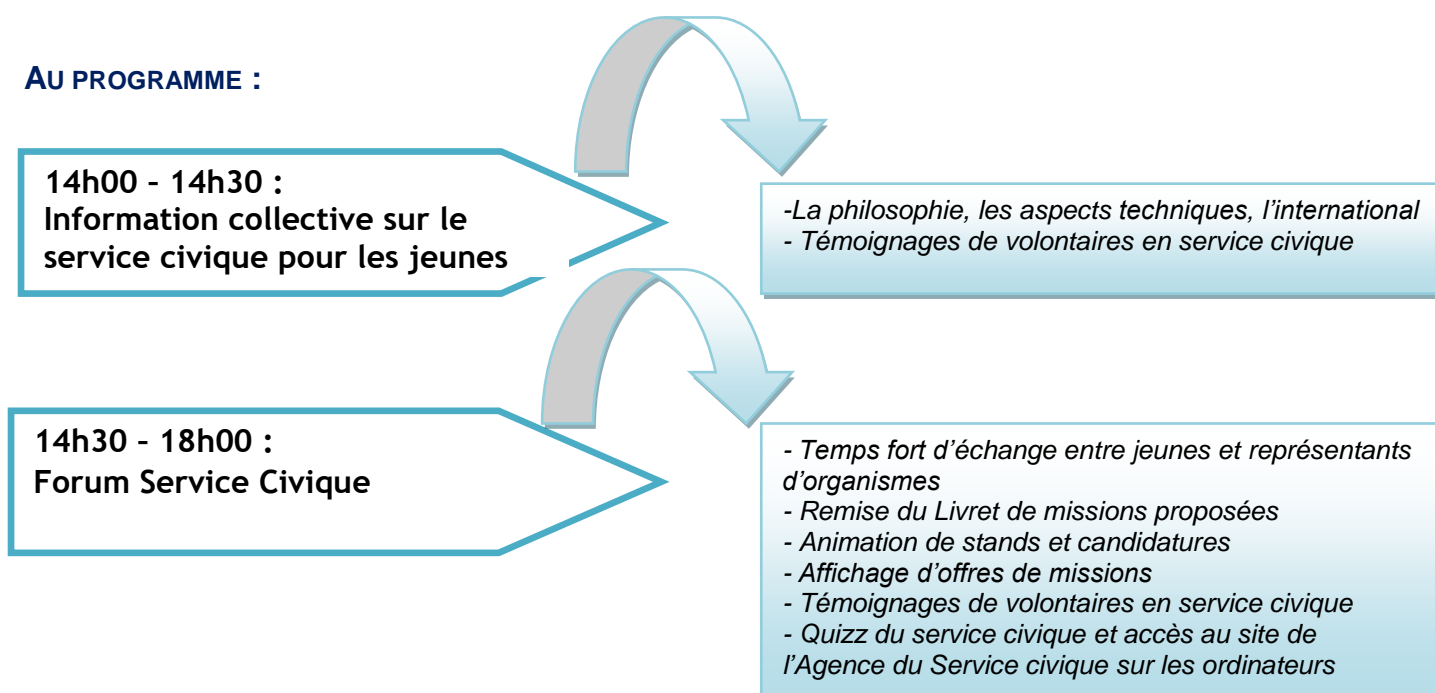
**Pour les jeunes ce forum sera l'occasion de rencontrer et échanger avec les représentants des organismes présents et de leur faire part de leurs motivations et centres d'intérêt.**

Les représentants d'organismes d'accueil qui ont répondu positivement à cette première édition montrent leur mobilisation pour rencontrer des jeunes motivés et développer la culture du volontariat dans le département.

**D'une façon plus globale, ce forum favorisera aussi des échanges et des mises en réseau entre les jeunes candidats et les volontaires engagés qui seront présents pour partager leurs retours d'expériences.**

#### UN FORUM POUR S'INFORMER, ECHANGER ET CANDIDATER

##### AU PROGRAMME :



##### LE FORUM EN QUELQUES CHIFFRES :

- Plus de **30** organismes partenaires présents
- Plus de **400** postes à pourvoir